



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pénurie de vétérinaires qui inquiète la filière de l'élevage

Question écrite n° 15360

Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la pénurie de vétérinaires qui pénalise grandement les éleveurs. En effet, en plus d'être des déserts médicaux, les territoires ruraux subissent également le manque de vétérinaires qui est lourd de conséquences pour les professionnels de la terre et des animaux. Selon la FDSEA de l'Yonne, pour pallier la désertification vétérinaire, il faudrait actuellement une vingtaine de praticiens supplémentaires dans le département pour répondre aux besoins des 3 000 agriculteurs. Pour les éleveurs bovins et ovins, cette pénurie est préjudiciable puisque leurs élevages nécessitent des vaccins obligatoires et quasiment immédiats dès la naissance des animaux. Ainsi, selon un éleveur bovin de la commune d'Égriselles-le-Bocage dans l'Yonne, le manque de vétérinaires le pénalise entre autres pour assurer le vaccin contre la tuberculose, la brucellose, la leucose, l'IBR, le Varron et la BVD et l'empêche parfois de respecter les délais pour que ces maladies fassent l'objet d'une prophylaxie permettant de déterminer le statut sanitaire de l'animal et du cheptel. Malheureusement, la désertification vétérinaire se généralise dans tous les territoires ruraux puisque sur les 19 000 vétérinaires en exercice en France, seul un tiers a choisi d'exercer à la campagne. La première cause est le manque d'attractivité de ces territoires qui n'attirent plus les jeunes vétérinaires. La seconde est la spécialisation des étudiants vétérinaires, moins attirés par la filière de l'élevage que par les animaux de compagnie. Selon le président de la section bovine de la FDSEA 89, Arnaud Guyard, « on a du mal à mettre des jeunes dans l'élevage bovin et ovin. Et dans ces régions frappées par la désertification des vétérinaires, c'est un frein supplémentaire ». Les vétérinaires sont indispensables à la filière de l'élevage, pour le suivi médical et la vaccination de certaines maladies dans un délai imparti. Sur le long terme, cette situation peut s'avérer dramatique pour les éleveurs si tous les jeunes vétérinaires désertent la campagne au profit de la ville. Pour toutes ces raisons, il souhaite savoir s'il va lancer un grand plan de lutte contre la désertification vétérinaire avec des incitations financières et des aides à l'installation nécessaires pour attirer les jeunes dans ce secteur indispensable pour pérenniser l'élevage français.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15360

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1065

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)